

DOSSIER DE CONCERTATION

Projet d'aménagement
de la rue Jean Pagès
Villenave d'Ornon

Rue Jean Pages

Buildings © 2012 Communauté Urbaine de Bordeaux

SOMMAIRE

> Contexte du projet	3
> I. Diagnostic	7
> II. Objectifs du projet	12
> III. Premières propositions d'aménagement	25
> IV. La concertation	32

CONTEXTE DU PROJET



Situation de la rue Jean Pagès



La rue Jean Pagès est située au contact d'un nœud routier, constitué par l'autoroute A62 et la Rocade.

Il s'agit d'une voie structurante qui lie le centre bourg de Villenave d'Ornon à l'axe majeur de la route de Toulouse. La ville de Villenave d'Ornon et Bordeaux Métropole s'apprêtent à réaménager la rue Jean Pagès afin d'améliorer ses usages actuels et futurs.

Qu'est-ce qu'un projet de réaménagement ?

Faire correspondre aux normes en vigueur les différents éléments formant l'espace public (trottoir, chaussée, mobilier urbain, réseaux ...) et améliorer le cadre de vie en agissant sur la mobilité, l'accessibilité de l'espace public et la végétalisation.

Découpage du projet



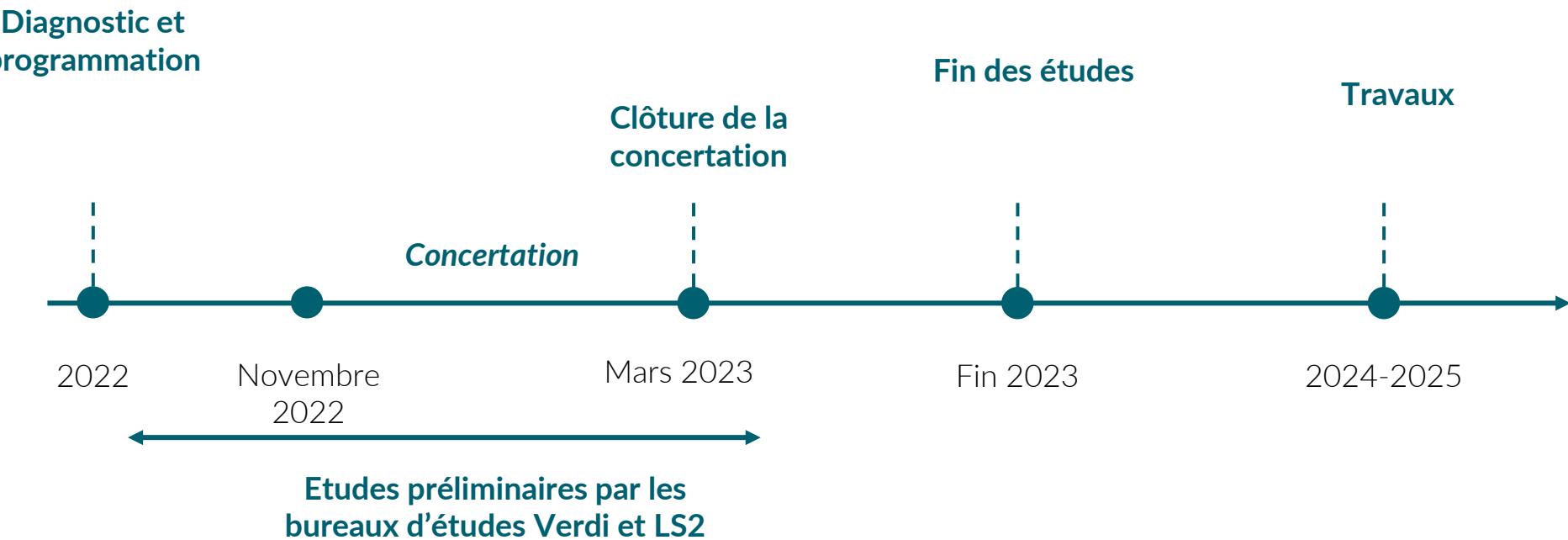
Le périmètre de projet concerne la Rue Jean Pagès à Villenave d'Ornon entre l'avenue Georges Clemenceau et la route de Toulouse.

Le linéaire est découpé en plusieurs séquences afin de faciliter la conception du projet.

4 séquences ont été identifiées :

- **SEQUENCE 1** : De l'avenue Georges Clemenceau à la concession Volkswagen
- **SEQUENCE 2** : De la concession Volkswagen jusqu'au Climb Up
- **SEQUENCE 3** : Du Climb Up jusqu'à la Route de Toulouse

Calendrier du projet



I. DIAGNOSTIC



La rue Jean Pagès

La rue Jean Pages se situe dans le secteur du **Pont de la Maye** à Villenave d'Ornon, en forte mutation, dans le prolongement des travaux de la route de Toulouse et de la création de la ligne C du Tramway (ZAC route de Toulouse pilotée par La FAB).



De ce fait, elle est idéalement située en termes de **proximité avec les transports en commun** (entre 2 minutes et 10 minutes à pied de l'arrêt du Tram C Villenave centre / Bus ligne 15 et 5, et ligne 89).

La rue Pagès **relie la route de Toulouse à l'avenue Georges Clémenceau** et longe, sur 1 km, des infrastructures structurantes du secteur, rocade, bretelles d'accès à l'autoroute A62 et représente ainsi un **itinéraire de transit pour rejoindre les pôles structurants** de ce secteur de l'agglomération.

Concernant les espaces dédiés aux modes actifs, la rue **ne dispose pas d'aménagements vélos ni de trottoirs mis aux normes pour les personnes à mobilités réduites (PMR)**, faisant de cet axe un itinéraire peu attractif pour les piétons et cyclistes. Par rapport à l'occupation actuelle de l'espace, les accotements de la rue sont très empruntés par des véhicules garés de manière spontanée.

En ce qui concerne le trafic routier, cet axe supporte un **trafic motorisé** d'environ 4 200 véhicules / jour sur la section la plus chargée. Les girations des poids lourds s'effectuent en partie sur les accotements dans les sections en courbe, faute d'emprise suffisante pour permettre leur croisement.

En tant qu'axe important de déplacements, la rue Jean Pagès concentre de nombreux enjeux sur la mobilité, l'accessibilité et le cadre de vie.

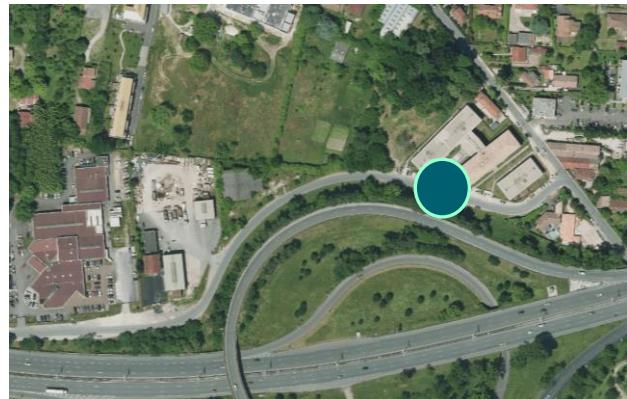
La rue actuelle et ses différentes séquences



Séquence 1 de la rue Jean Pagès :

- Pas de trottoirs aménagés
- Accotements en grave
- Pas de stationnement, mais voitures garées spontanément
- Double sens de circulation, avec trafic de poids lourds
- Dans les sections en courbe, les girations des poids lourds se font en partie sur l'accotement, faute d'emprise
- Pas d'aménagements dédiés aux vélos

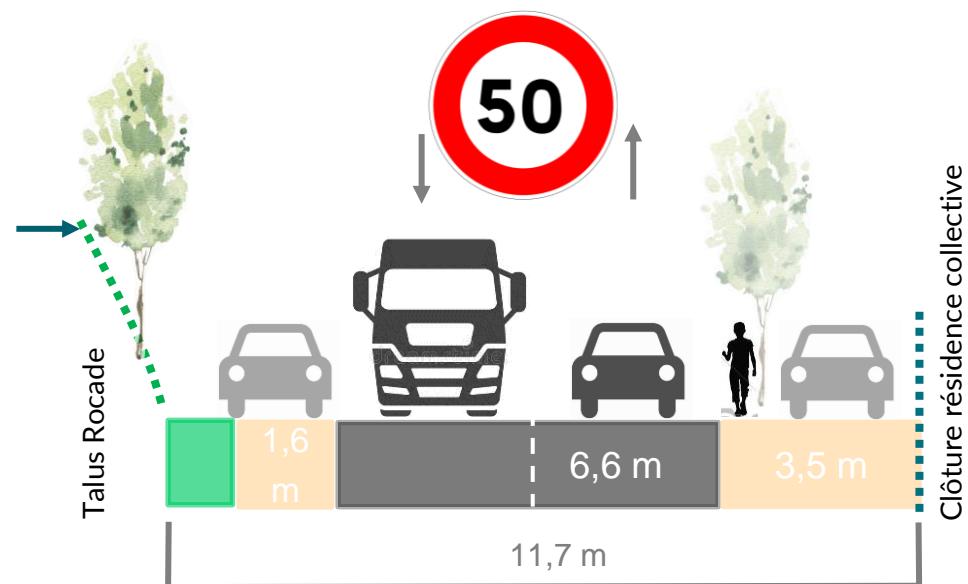
Photo satellite



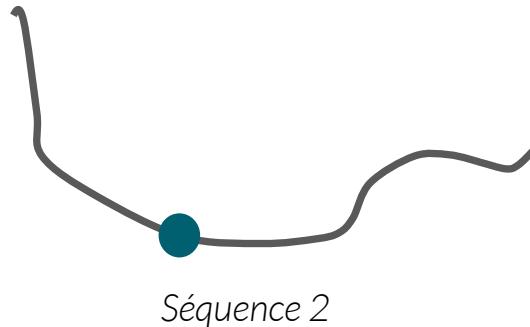
Photo



Profil de la rue



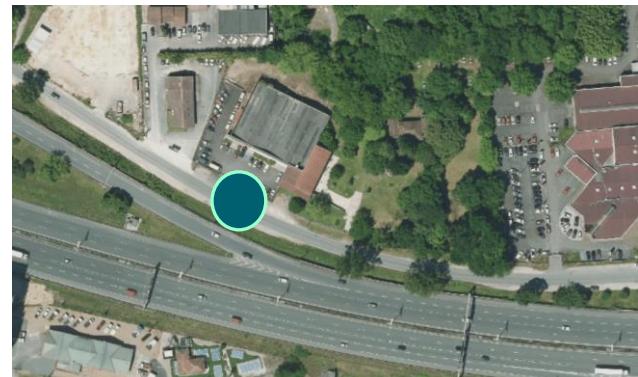
La rue actuelle et ses différentes séquences



Séquence 2 de la **rue Jean Pagès** :

- Pas de trottoirs aménagés
- Accotements en grave occupés par des voitures
- Pas de stationnement aménagé mais voitures garées spontanément
- Double sens de circulation, avec trafic de poids lourds
- Dans les sections en courbe, les girations des poids lourds se font en partie sur l'accotement, faute d'emprise
- Pas d'aménagements dédiés aux vélos

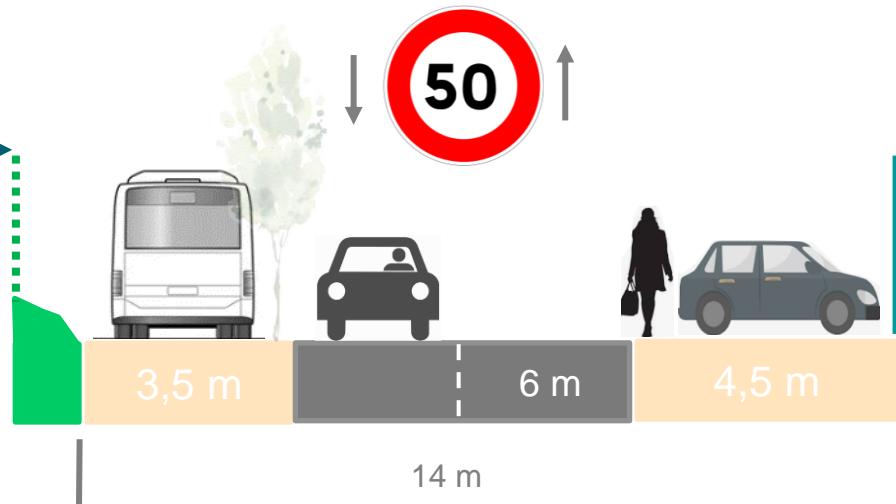
Photo satellite



Photo



Profil de la rue



La rue actuelle et ses différentes séquences



Séquence 3 de la rue Jean Pagès :

- trottoirs côté habitations aménagés
- pas d'offre de stationnement public, mais voitures garées spontanément
- pas d'aménagements dédiés aux vélos
- dans les sections en courbe, les girations des poids lourds se font en partie sur l'accotement, faute d'emprise
- une voie d'insertion depuis le Sud et la route de Toulouse

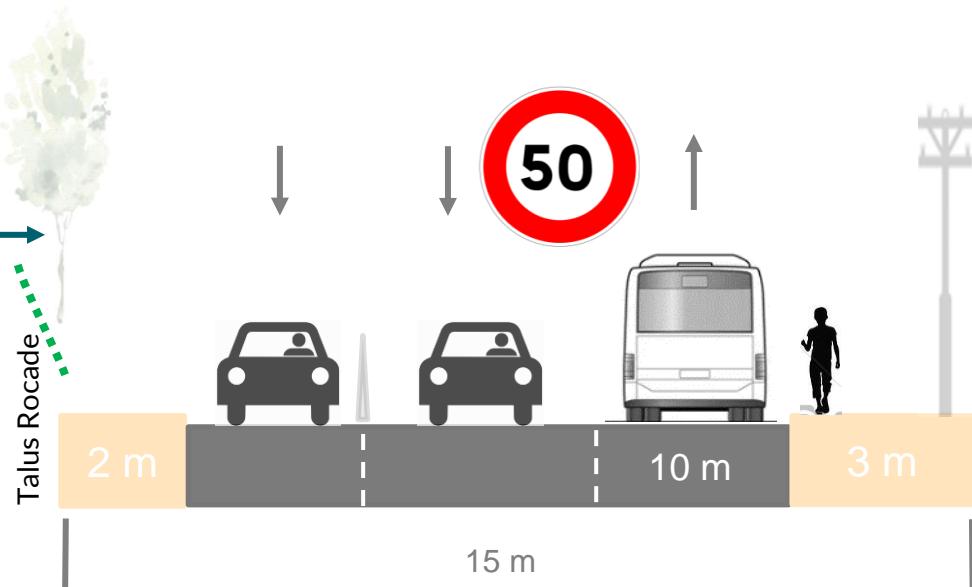
Photo satellite



Photo



Profil de la rue



II. OBJECTIFS DU PROJET



Un espace public à renouveler

Le projet de réaménagement de la rue Jean Pagès présente plusieurs objectifs :

- Maintenir une circulation automobile et **conforter cet itinéraire poids lourds**,
- Finaliser l'équipement de la rue en **assainissement eaux pluviales**,
- **Favoriser et sécuriser les déplacements des modes actifs**, cycles et piétons, en proposant des aménagements sur l'ensemble du périmètre concerné,
- **Améliorer la qualité du stationnement** à destination des riverains et des activités économiques.
- **Améliorer le cadre de vie des riverains**.

La complexité du projet réside dans les contraintes en termes de disponibilité d'emprises pour conforter tous les besoins :

- **Mobilité et accessibilité** : comment proposer un aménagement de la rue pour tous les modes : poids lourds, voitures, cycles, piétons, stationnement ?
- **Paysage et cadre de vie** : comment améliorer le cadre de vie et protéger les usagers de la rue de la rocade par le paysage et les plantations
- **Foncier** : comment concilier augmentation des usages (piste cyclable bidirectionnelle) et entretien et gestion des ouvrages (talus, mur antibruit) liés à la présence de la rocade ?

Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 4 M€, toutes compétences confondues.

Mobilité et accessibilité



Un trafic routier important

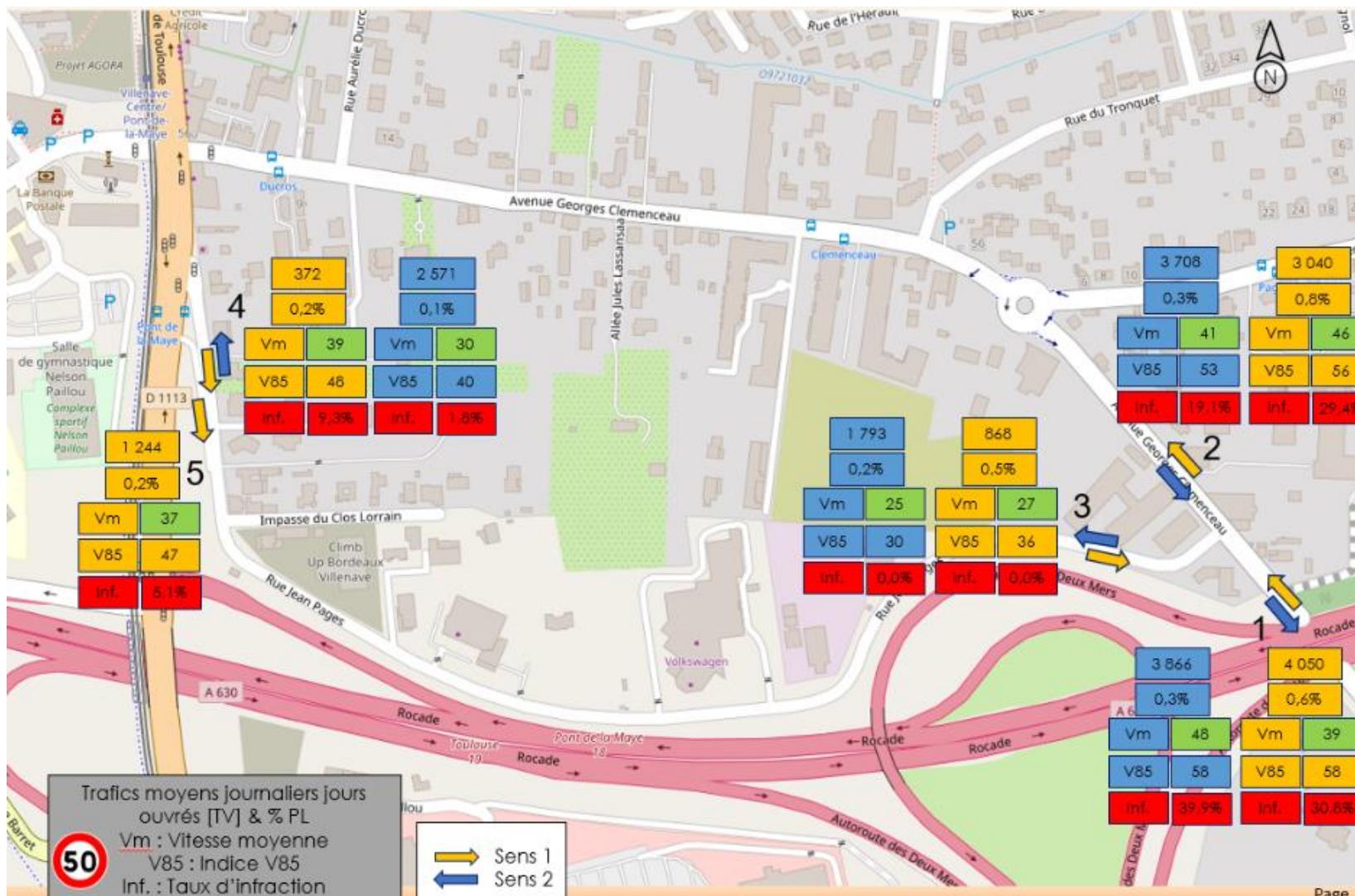
Diagnostic des flux automobiles :

- Selon l'étude de trafic réalisé la semaine 19 de 2022, c'est-à-dire entre le 9 et le 13 mai 2022, il y a environ **4 200 véhicules par jour** sur la section la plus chargée.

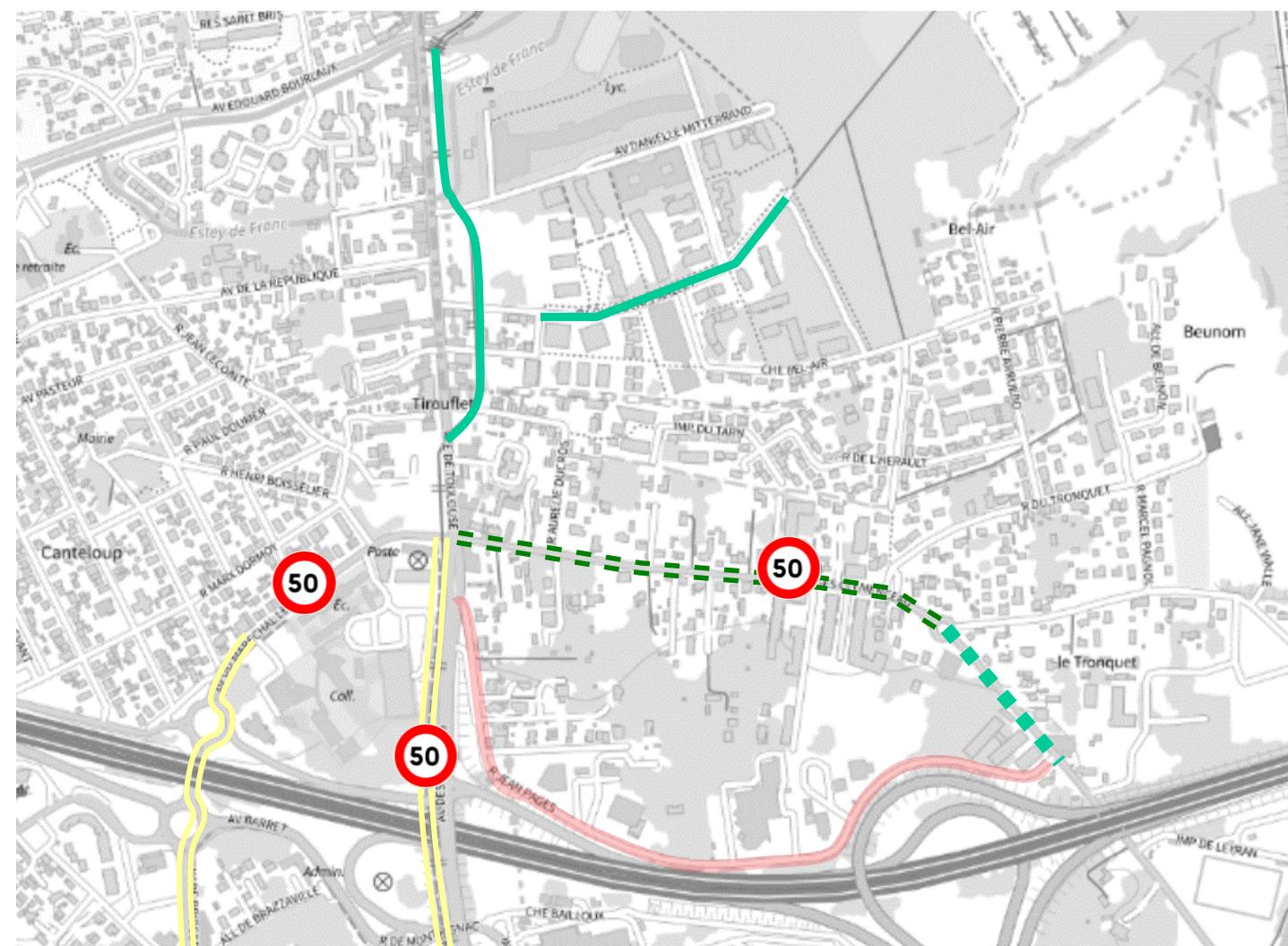
- Il a été constaté que depuis la route de Toulouse, l'essentiel du trafic vient de la voie d'insertion (1244 contre 372 venant de l'autre voie).

L'enjeu en termes de circulation est de maintenir le trafic des véhicules tout en permettant le transit des poids lourds afin d'éviter leur passage sur des rues plus résidentielles (av. Georges Clemenceau).

Il s'agit également de sécuriser les déplacements pour les piétons et les cycles en les éloignant de la chaussée.



Des mobilités douces à conforter



Piste cyclable
double sens

Voie verte

Future voie verte

==== Bandes cyclables

----- Rue Pagès

Diagnostic des mobilités douces :

- Aucun aménagement cyclable n'est actuellement présent sur la rue Pagès. Les vélos empruntent la chaussée et cohabitent avec les véhicules.
- Actuellement, aucun aménagement cyclable n'est connecté à la rue Pagès. Toutefois, un projet de **création de voie verte** sur l'avenue Clemenceau est en cours d'étude en lien avec les aménagements proposés sur la rue Pagès.
- Le niveau de trafic automobile sur la rue Pagès nécessite la création d'un **espace propre pour les vélos**, pour rendre les déplacements plus sécurisés.
- La rue étant dépourvue de trottoirs mis aux normes, les piétons se déplacent sur les accotements de la chaussée entre les voitures garées et les véhicules qui circulent.

L'enjeu du projet est de réaliser un aménagement cyclable sur la rue Pagès afin de connecter ce tronçon au réseau cyclable de la zone .

La mise en accessibilité des trottoirs est également une priorité pour les faire correspondre au normes en vigueur, afin de rendre la marche et les déplacements plus faciles et attractifs (fauteuils roulants, poussettes, etc).

Des espaces de stationnement à aménager



L'enjeu du projet est d'aménager des places de stationnement sécurisées quand l'emprise disponible le permet et à proximité des pôles générateurs: salle d'escalade, logements collectifs.

Diagnostic des places de stationnement

- Aucun espace de stationnement n'est actuellement aménagé sur la rue Pagès..
- Le stationnement s'effectue de manière spontanée et **anarchique** sur les accotements, gênant les croisements des poids lourds dans les sections en courbe et les déplacements en modes actifs.
- L'enquête stationnement réalisée évalue à 49 places non dangereuses pour les véhicules légers sur le domaine public.

Le taux d'occupation du secteur est modéré (45%) mais la **congestion** est présente sur certains **segments** (extrémité Est à proximité des collectifs / en face de la salle d'escalade) lors de certaines périodes de la journée (stationnement résidents le soir et sur les créneaux du soir de la salle d'escalade).



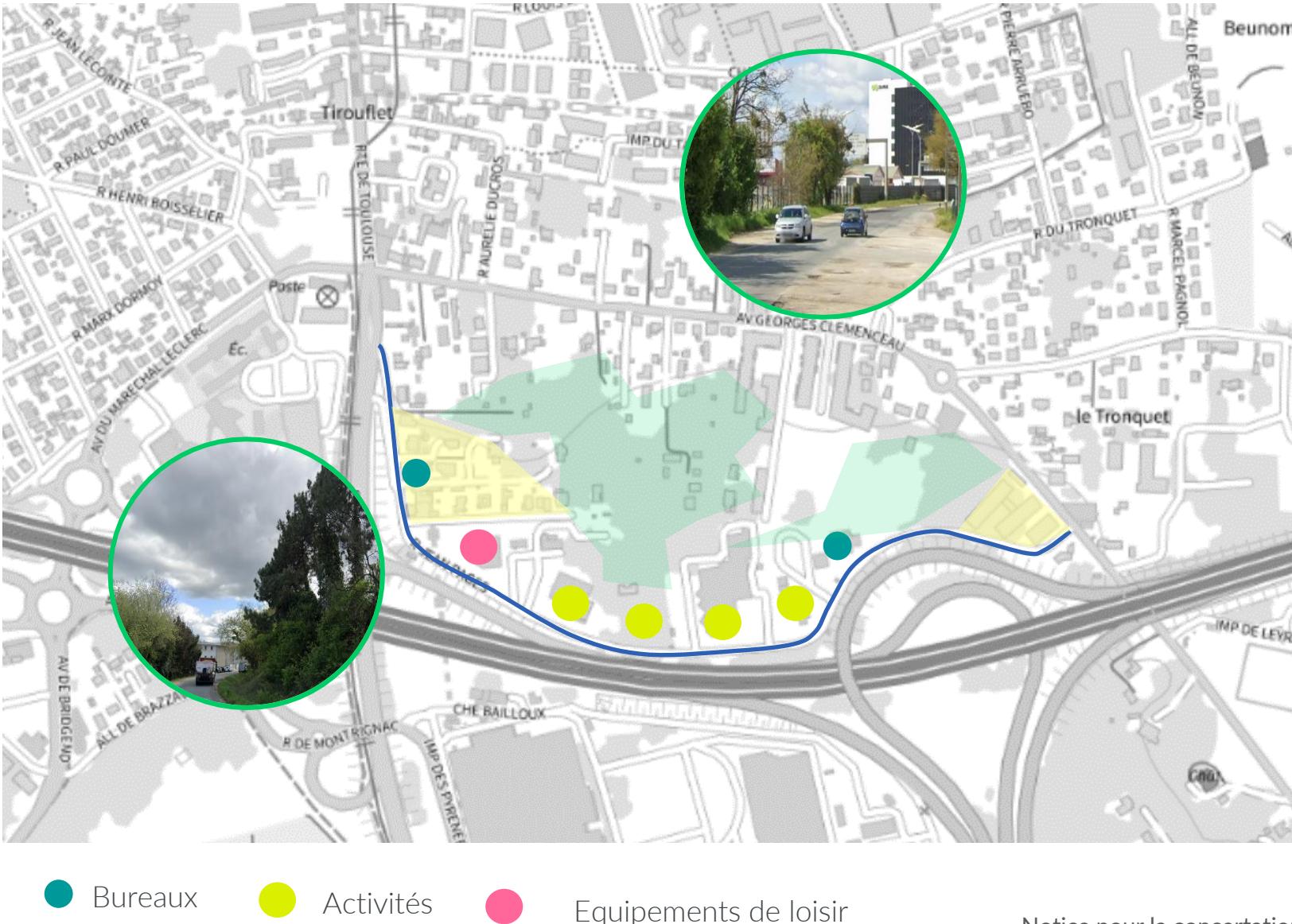
Paysage et cadre de vie



Composition paysagère et urbaine

Diagnostic urbain et paysager :

- La rue Jean Pagès est bordée d'un côté par les infrastructures de la Rocade (talus avec des arbres parsemés, mur anti-bruit) et d'un autre par un tissu mixte composé de **locaux d'activités, bureaux, résidences et un équipement de loisir**.



- En étudiant la zone d'étude, à une échelle large et selon le prisme paysager, on observe que **le site reste profondément marqué par la construction dans les années 70 de la Rocade**, et avant ça par le déploiement du réseau ferré et de la gare Bordeaux Hourcade. Ces deux principales transformations dans le paysage proche et lointain ont créé **des ruptures dans la trame verte et bleue**.

- La rue n'accueille pas d'équipement public ni de commerce de proximité.

L'enjeu pour ce secteur mixte et marqué par les infrastructures routières est de retrouver son caractère urbain en garantissant un bon niveau d'accès aux activités et logements.

Le second enjeu est de conserver et conforter la végétation existante, notamment sur le talus de la Rocade.

Réseaux

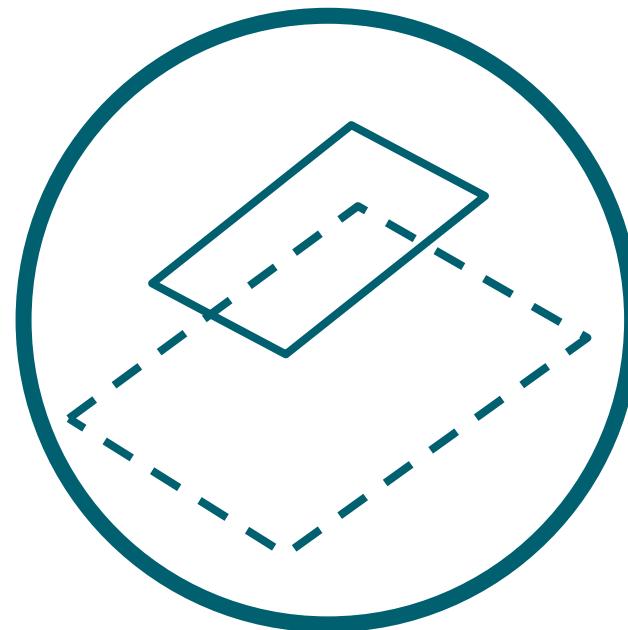


Diagnostic des réseaux :

- Des **réseaux basse tension (BT) et haute tension (HTA)** sont constatés sur la zone, parfois en souterrain, parfois en aérien.
- Une **conduite de gaz** en acier de 1986 parcourt presque tout le linéaire de la rue.
- Un **réseau pluvial** débutant en DN500 et allant jusqu'au DN 1200 est présent sur la moitié ouest de la rue. Un **réseau Eaux Usées** en Ø200 longe ce réseau pluvial sur le même linéaire.
- **L'éclairage public** est positionné sur les supports des réseaux aériens.

L'enjeu, dans le cadre du projet, est d'enfouir certains réseaux aériens pour libérer de l'espace sur le trottoir et ainsi de disposer d'espaces plus confortables et sans obstacle pour les piétons et les PMR (personnes à mobilité réduite), tout en participant également à l'embellissement des espaces publics.

Le foncier



Des emprises contraintes au regard des usages à conforter



Source – SIG Bordeaux Métropole - 2022

- Domaine public Etat
- Domaine public métropolitain

Si l'observation sur site donne des impressions de surlargeur, les emprises à réaménager sont actuellement faibles pour conforter tous les usages :

- La présence de la rocade et de ses aménagements connexes (talus, mur anti-bruit) constraint la limite du domaine public aménageable au Sud (domaine public Etat)
- Les activités et les logements ferment les possibilités d'élargissement au Nord.

Les emprises à aménager sont de largeur variable et les éléments à aménager le sont également (surlargeur à prévoir pour les croisements des poids lourds sur les sections en courbe)

Synthèse des enjeux par thèmes



POIDS LOURDS : sécuriser et conforter l'itinéraire.

VÉLOS : Créer un aménagement dédié et sécurisé pour un meilleur maillage du réseau cyclable

PIÉTONS : Amélioration et mise en conformité des aménagements aux normes en vigueur

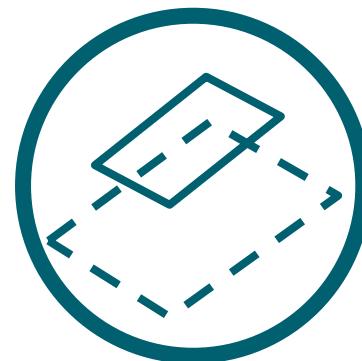
STATIONNEMENT : Créer une offre de stationnement aménagée et située à proximité des besoins en fonction des emprises disponibles



PAYSAGE : Conforter la végétation existante et la renforcer quand cela est possible

CADRE DE VIE : Améliorer le cadre de vie des habitants et des usagers en garantissant l'accès aux habitations et sites d'activités

RÉSEAUX : Permettre la libération d'espace sur les trottoirs pour plus de confort grâce à l'enfouissement des réseaux

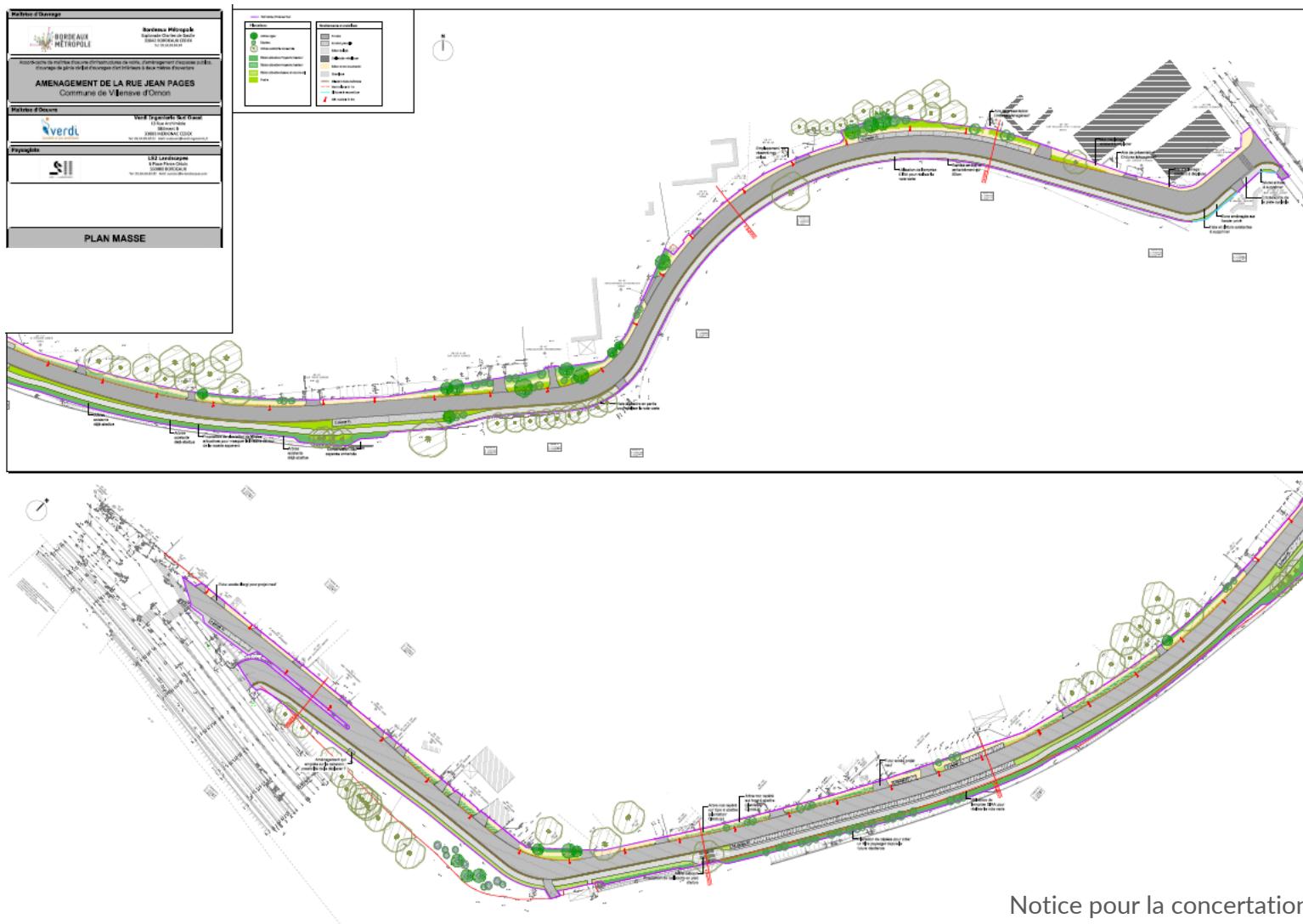


FONCIER : redélimiter la limite Sud entre domaine public de l'Etat et domaine public métropolitain pour permettre la réalisation d'un aménagement incluant des pistes cyclables

PREMIERES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT

En fonction des contraintes fortes liées aux croisements des poids lourds et à la faible emprise disponible et des objectifs à atteindre (itinéraire poids lourds, aménagements pour les modes actifs, végétalisation), une proposition d'aménagement a été étudiée et est présentée dans la suite du dossier.

Ces éléments sont soumis à la concertation.



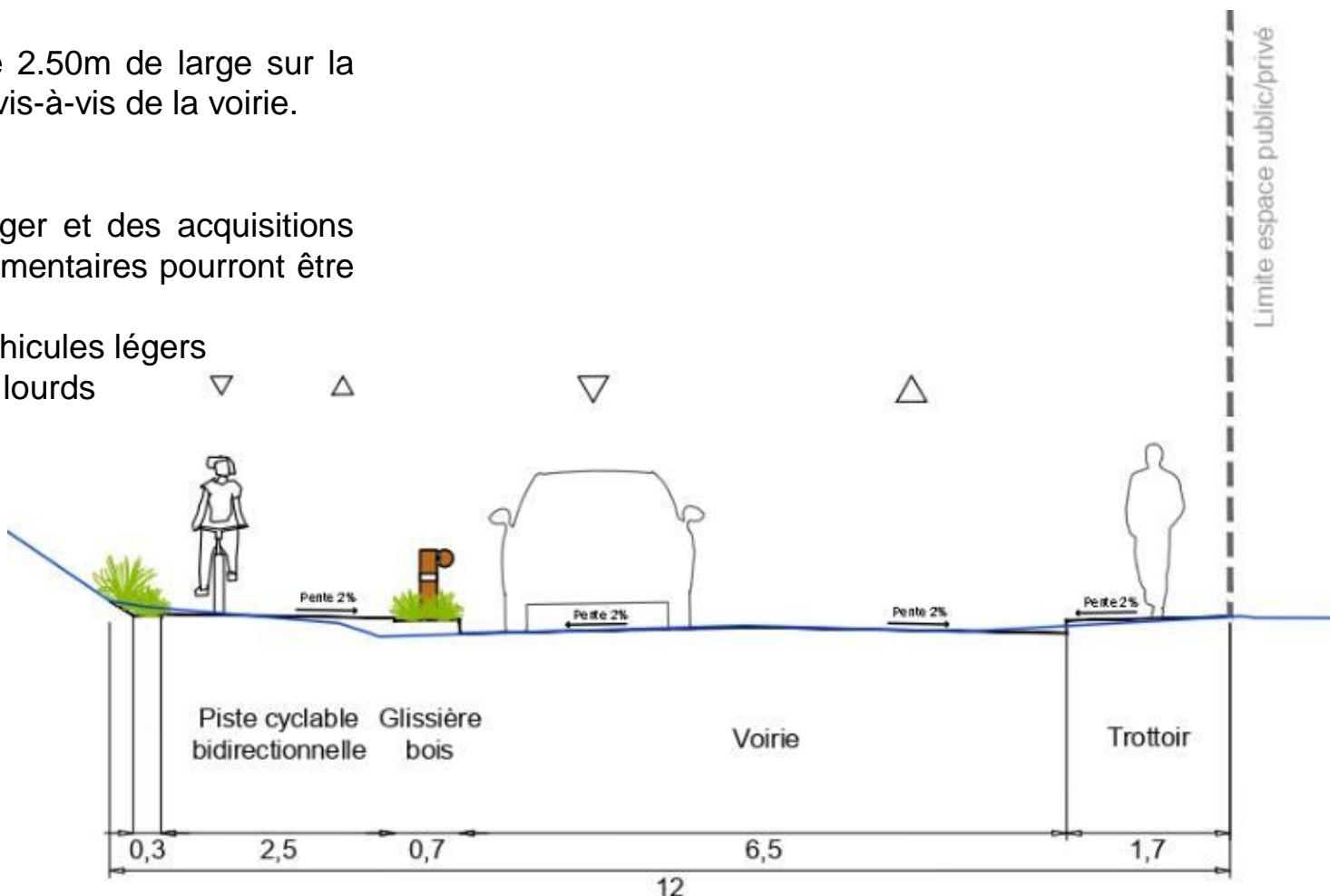
Profil type

Le profil type proposé pour l'ensemble de la rue Pagès présente :

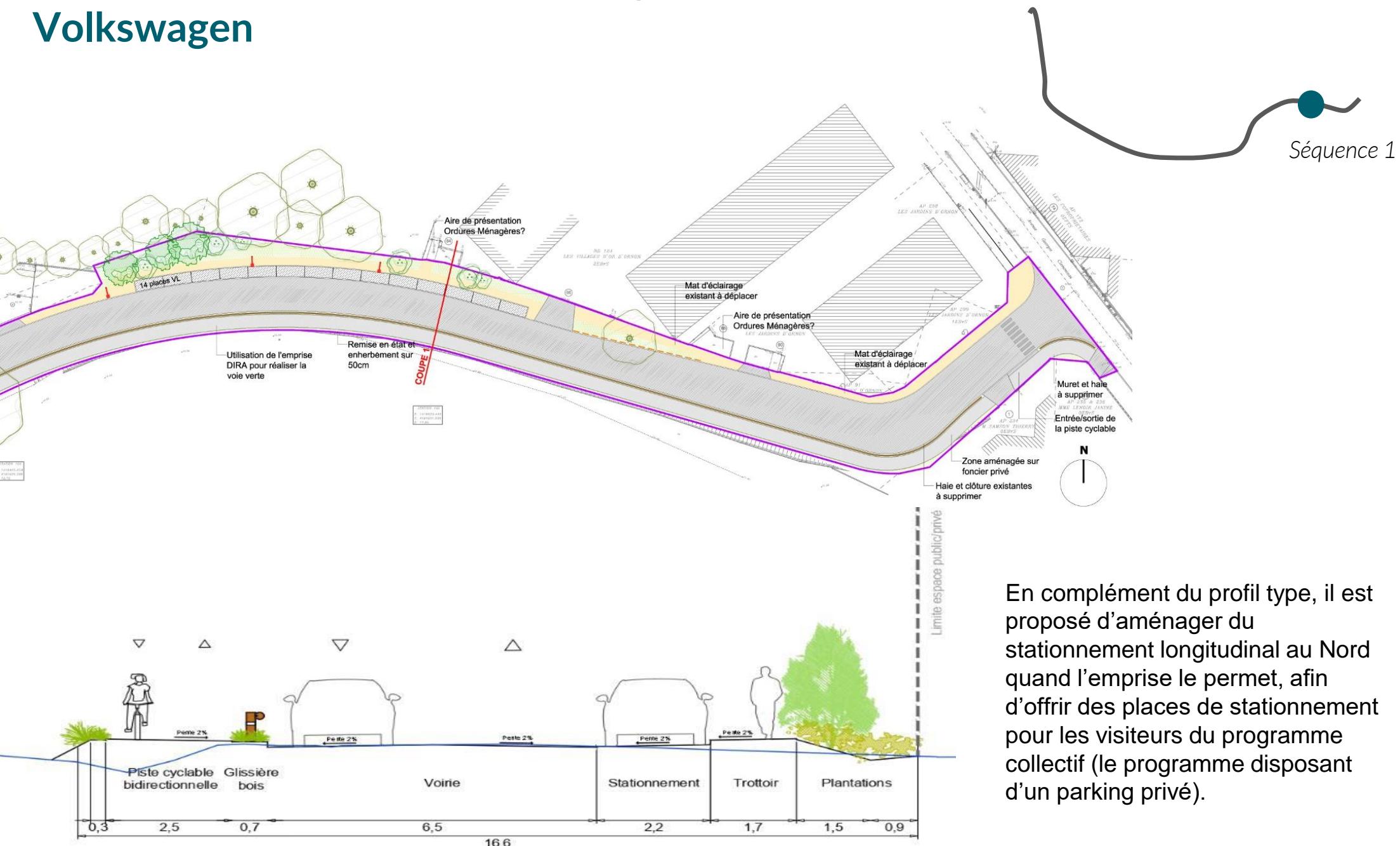
- une voirie circulation double sens (2*1 voie) pour les flux motorisés : au vu des girations, la section courante sera de 6m d'enrobé + les caniveaux (6.50m entre fils d'eau) et dans les virages, le gabarit sera augmenté pour permettre les croisements de PL.
- une piste cyclable bidirectionnelle de 2.50m de large sur la rive Sud avec dispositif de protection vis-à-vis de la voirie.
- un trottoir sur la rive Nord

En fonction du tube disponible à aménager et des acquisitions foncières à réaliser, des éléments complémentaires pourront être ajoutés par séquence :

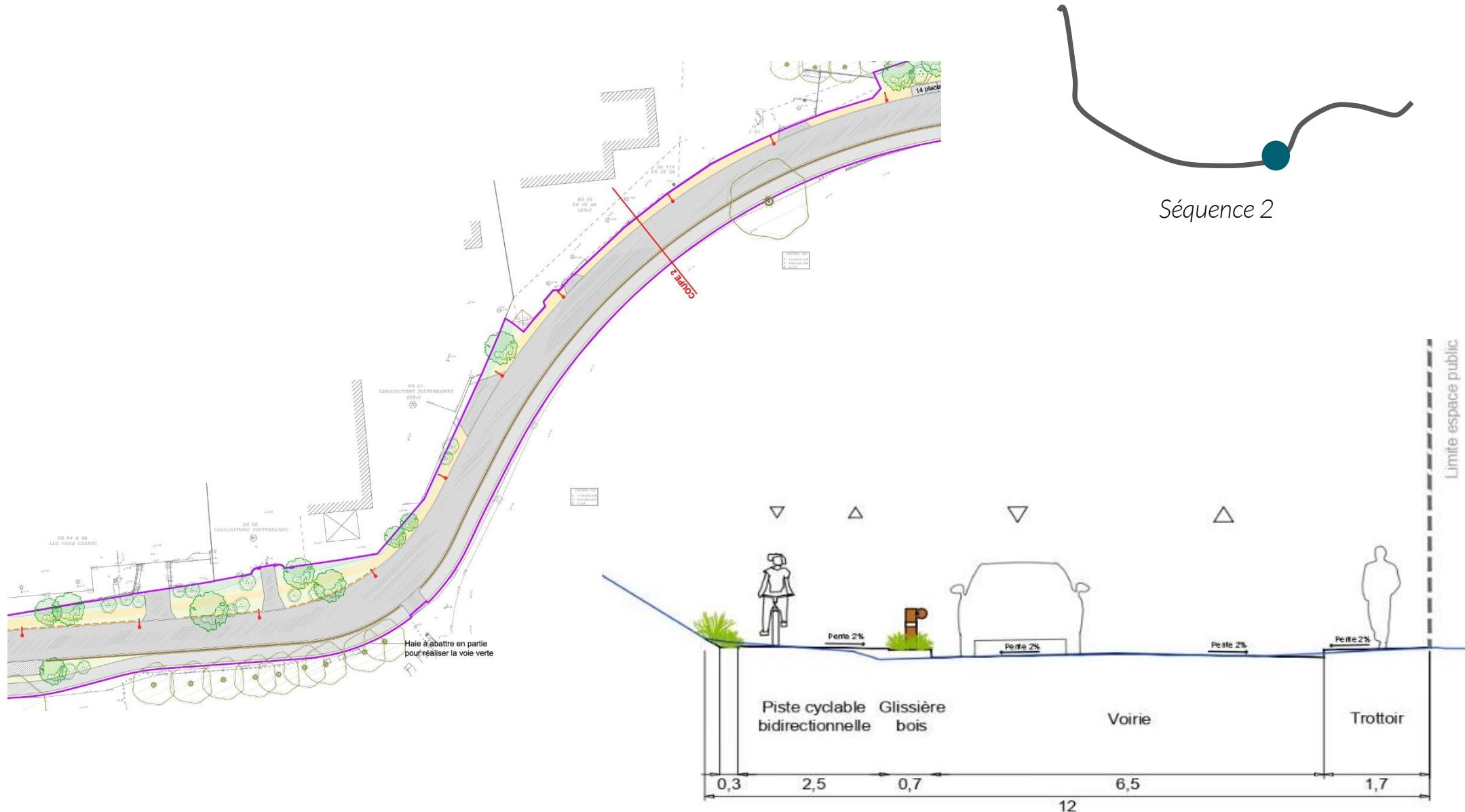
- stationnement longitudinal pour les véhicules légers
- 2 places pour du stationnement poids lourds
- des plantations



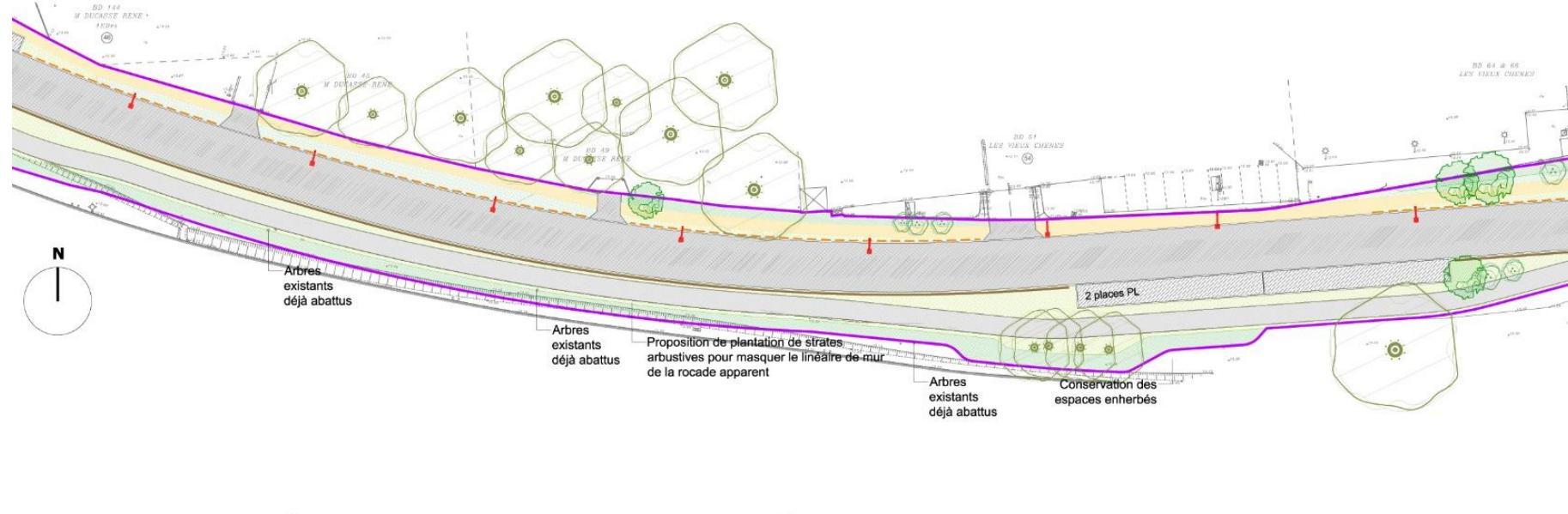
Séquence 1 : entre l'avenue Georges Clémenceau à la concession Volkswagen



Séquence 2 : entre la concession Volkswagen et le Climb Up au niveau de la coupe 2



Séquence 2 : au droit de la concession Volkswagen

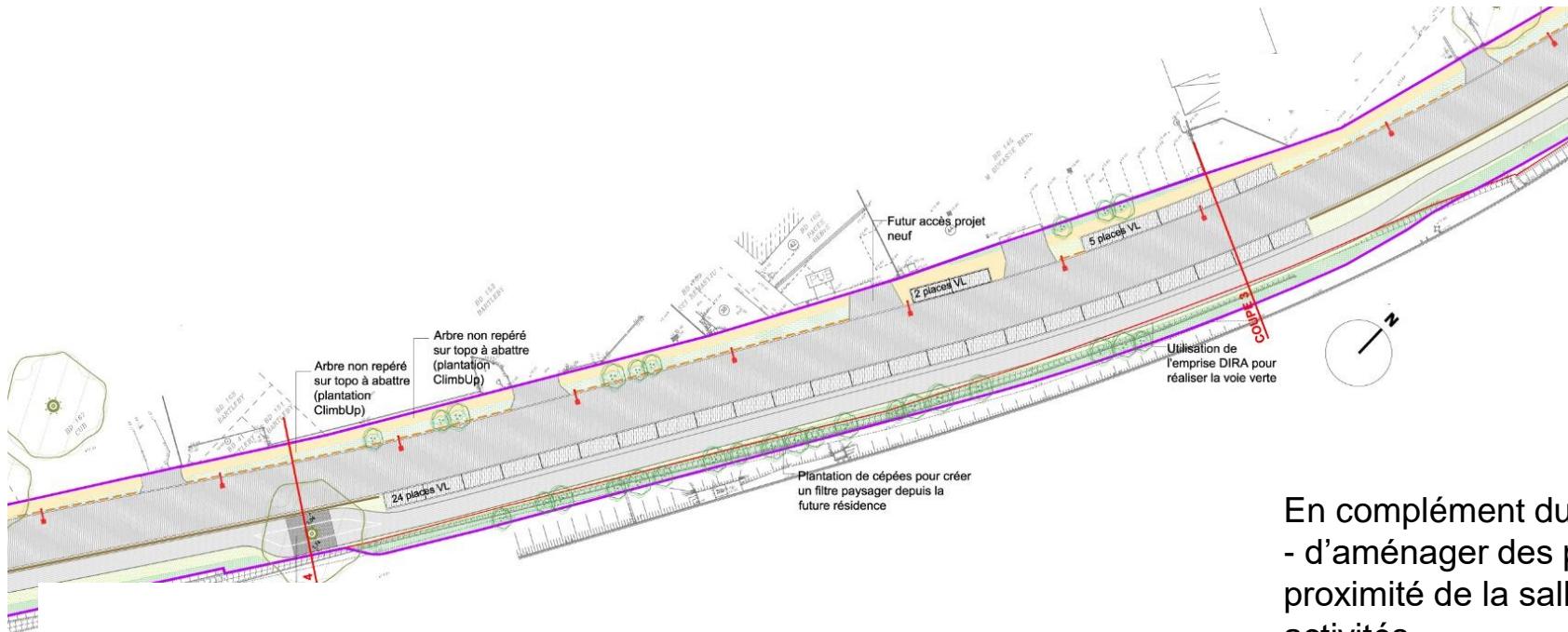


Séquence 2

En complément du profil type, il est proposé :

- d'aménager deux places de stationnement poids lourds en face de la concession Volkswagen
- De planter une strate arbustive pour masquer la rocade

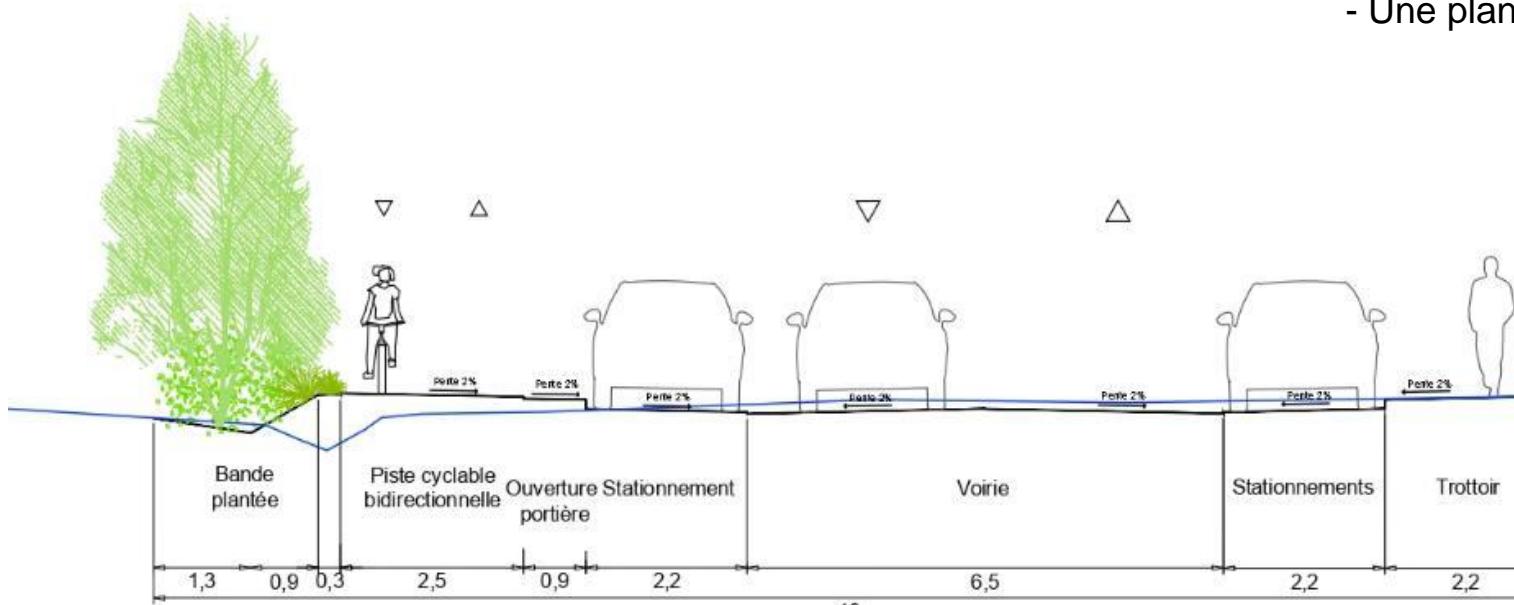
Séquence 2 : à l'Est du Climb Up



Séquence 2

En complément du profil type, il est proposé :

- d'aménager des places de stationnement à proximité de la salle d'escalade et des activités.
- Une plantation de cépées



Coupe 3

Séquence 3 : du Climb Up à la route de Toulouse



Sur cette section, la piste cyclable bidirectionnelle emprunte la voie d'insertion depuis la route de Toulouse.

4 places de stationnement supplémentaires pour les véhicules sont proposées en longitudinal en limite Ouest du projet pour éviter le stationnement illicite en bataille sur le talus.

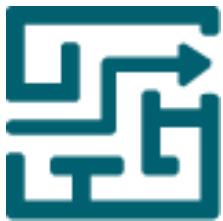
III. LA CONCERTATION

CONTEXTE DE LA CONCERTATION

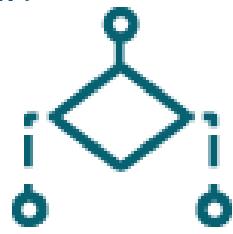
Pourquoi une concertation ?

Il est nécessaire d'organiser une **concertation réglementaire au sens de l'article L103-2 du code de l'urbanisme**, afin de porter à la connaissance du public les orientations du projet d'aménagement. L'objectif est de permettre au public d'exprimer ses attentes et préoccupations et de présenter des observations ou propositions sur le projet de réaménagement qui devront être intégrées au bilan et contribueront à la définition du projet.

Les objectifs de la concertation :



Informer sur les
enjeux du projet



Présenter les **scénarios et les dispositifs**
envisagés



Échanger lors des
réunions publiques avec vous, habitants et usagers



Recueillir vos avis et vos demandes, via les registres en mairie, les ateliers et la réunion publique



Intégrer les avis
dans l'étude préliminaire

Expliquer les enjeux techniques du projet de réaménagement pour faciliter l'expression du public.

Informer et recueillir les avis des habitants, usagers et commerçants sur le projet de réaménagement de la rue Jean Pagès. Ceux-ci devront pouvoir s'exprimer sur l'ensemble du projet, telles que **leurs pratiques de la rue, le partage des espaces entre les différentes mobilités, le stationnement, la végétation**, etc.

Aider, grâce à
l'expression citoyenne, la décision publique sur le choix du scénario d'aménagement

Modalités de la concertation



En mairie

Ce présent **dossier de présentation du projet** et un registre de concertation seront respectivement déposés en version papier :

- à la mairie de Villenave d'Ornon, 14bis rue du professeur Calmette, 33140 Villenave d'Ornon
- au Pôle Territorial Sud de Bordeaux Métropole, 28 avenue Gustave Eiffel, 33600 Pessac

Ces éléments peuvent être consultés par le public, aux jours et heures d'ouverture de leurs bureaux, en vue de recevoir les observations ou suggestions éventuelles de la population.



Un site internet pour s'informer

Ce présent dossier de concertation sera également disponible sur le site internet de Bordeaux Métropole à l'adresse suivante <http://participation.bordeaux-metropole.fr>, afin que les usagers puissent faire part de leurs remarques.



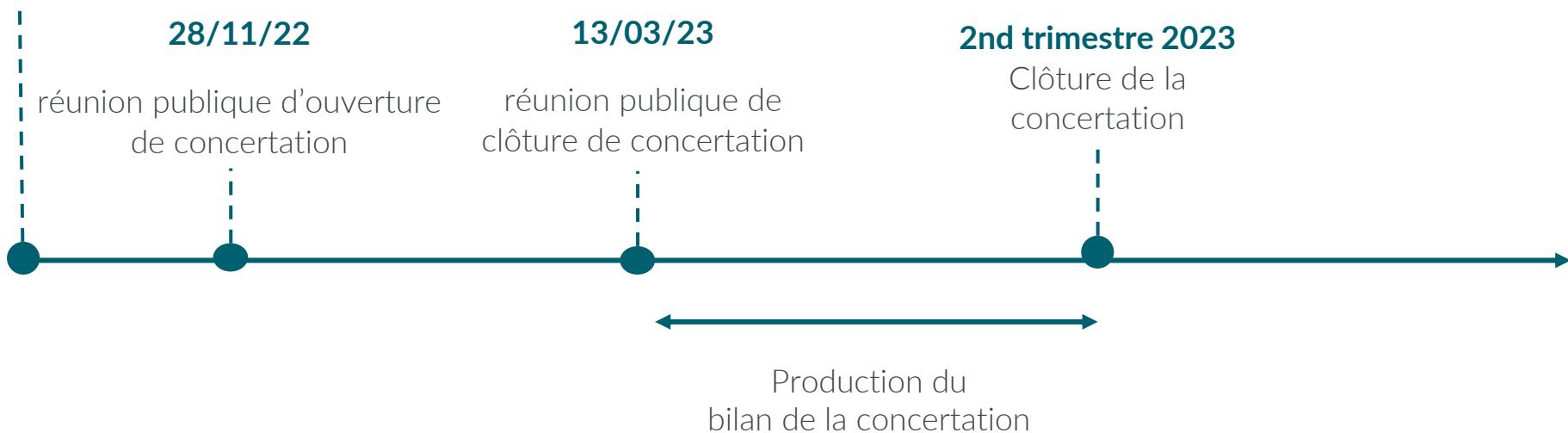
Des rendez-vous de la concertation pour échanger

- Une **réunion publique** viendra ouvrir la concertation. Elle devra permettre de présenter les enjeux du projet, les premiers principes d'aménagement étudiés et de proposer un temps d'échange avec le public
- Une **réunion publique** viendra clôturer la concertation. Elle devra permettre de présenter les éléments recueillis au cours de la concertation ainsi que projet et de proposer un temps d'échange avec le public

Calendrier de la concertation – 2022/2023

25/11/22

Ouverture de la concertation



DOSSIER DE CONCERTATION

Projet d'aménagement
de la rue Jean Pagès
Villenave d'Ornon

Rue Jean Pages

Buildings © 2012 Communauté Urbaine de Bordeaux